OEA/Ser.W

 CIDI/INF.480/21

 14 décembre 2021

 Original: espagnol

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DU NICARAGUA PAR LAQUELLE ELLE ANNONCE

QUE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NICARAGUA A DÉCIDÉ DE NE PAS EXERCER LA PRÉSIDENCE SEMESTRIELLE DU CIDI CORRESPONDANT

À LA PÉRIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022

***MISSION PERMANENTE DU NICARAGUA
PRÈS L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

# MPN-OEA/AMY/21-00100

La Mission permanente du Nicaragua près l'Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments au Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) et a l'honneur de l’informer que le Gouvernement de la République du Nicaragua, agissant en conséquence de ses positions à l’égard de l’OEA, a décidé de ne pas exercer la présidence semestrielle du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) qui commence le 1er janvier 2022.

La Mission permanente du Nicaragua près l’OEA saisit l’occasion pour renouveler au SEDI les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 14 décembre 2021

CIDRP03441F04